ARCHITECTES

Responsabilités, assurances et gestion des sinistres

L'architecte engage sa responsabilité sur plusieurs fondements et pendant de longues années après la réception. La journée relie ces régimes aux garanties souscrites et à la conduite à tenir en cas de sinistre.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 h · 1 jour	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Architectes inscrits, associés d'agences et chefs

PRÉREQUIS
Aucun. projets, aux typologies et aux situations rencontrées par les participants.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les responsabilités contractuelle, décennale et de droit commun.
- Situer la réception comme pivot des régimes de responsabilité.
- Vérifier l'adéquation de ses garanties à ses missions réelles.
- Déclarer un sinistre et suivre l'expertise.
- Organiser la prévention au sein de l'agence.

03 Programme détaillé

M1 Les régimes de responsabilité · 2 h 30

- Avant et après réception.
- Responsabilité contractuelle avant réception.
- Garanties de parfait achèvement, de bon fonctionnement et décennale.
- Part de responsabilité de l'architecte dans les désordres.
- Atelier : Qualifier dix désordres et déterminer le régime applicable.

M2 Les assurances · 2 h 00

- Être couvert pour ce que l'on fait.
- Assurance de responsabilité professionnelle et décennale.
- Activités déclarées, exclusions et adéquation aux missions réelles.
- Attestations, montants de garantie et franchises.
- Atelier : Auditer une attestation d'assurance au regard des missions exercées.

M3 Gérer un sinistre · 2 h 30
- Les premières semaines comptent.
- Déclaration du sinistre et délais.
- Expertise amiable et judiciaire, rôle de l'architecte et de son assureur.
- Partage de responsabilité et recours entre intervenants.
- Atelier : Préparer un dossier d'expertise à partir d'un sinistre décrit.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-entreprise ou en inter-entreprises.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue pendant les ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. Cette action relève de la formation structurée et donne lieu à une attestation nominative pouvant être déclarée dans l'espace personnel de l'architecte.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr